



BON DE DEMANDE D'EXAMENS BIOLOGIQUES :
ACCIDENT D'EXPOSITION AU SANG
ET AUTRES LIQUIDES BIOLOGIQUES
VICTIME

RENSEIGNEMENTS SUR L'AES**PATIENT SOURCE :** Inconnu / DASRI

NOM / PRENOM :

NOM DE NAISSANCE :

DATE DE NAISSANCE : (Coller étiquette)

NUMERO D'HOSPITALISATION :

DATE DE L'AES :

SERVICE DE L'AES : FLA Bressuire Parthenay Thouars Mauléon

- NB :** - **IL EST URGENT DE PRELEVER LE PATIENT SOURCE** (VOIR BON DE DEMANDE EN.LAB.NDS.021 /PRE-EN-007)
 - LE BILAN DE LA VICTIME N'EST PAS URGENT

BILAN POUR LA VICTIME**IDENTITE PATIENT** (Coller l'étiquette)

Nom / Prénom :

Nom de naissance :

Date de naissance : Sexe : FDate d'entrée : M

PRELEVEUR :

.....

NOM DU MEDECIN PRESCRIPTEUR DES URGENCES :

..... TEL :

PRELEVEMENT : DATE : HEURE :

 Sérologie VIH Sérologie VHB Sérologie VHC ALATUniquement si
indication de TPE au VIH* Créatinine Dosage β HCGDans tous les cas, prélever :
1 TUBE JAUNE (sec)
+ 1 TUBE VERT (héparine de Li)

*TPE = Traitement post exposition au VIH.

Source : Prise en charge des accidents d'exposition sexuelle et au sang (AES) chez l'adulte et l'enfant (septembre 2017)

- Résultats à transmettre :
- au médecin des Urgences concerné (ou chef de service des Urgences si médecin remplaçant)
 - au médecin référent AES
 - à la médecine du travail (UF 3015) si agent du CHNDS

Rédacteur :	Vérificateur :	Approbateur :
Me Clémence TIRY, biologiste	Me Virginie GADOUIN, médecin référent AES	Me Brigitte BAILLARGEAU, RAQ Biologiste Me Cécile LEMAITRE, coordinatrice générale des soins infirmiers